



« Chronique d'une destruction annoncée »

Septembre 2020, les Educateurs Sportifs de la Ville reçoivent le message des nouveaux élus : « suivez le chemin.....vous serez touchés par le divin.....avant nous vous vous égariez comme des âmes en peine.....vous n'étiez rien.....votre travail ne valait rien, suivez nous vers la lumière et vous serez touchés par la grâce !! »

« De plus, vous méritez mieux, vous êtes des « experts » et nous vous valoriserons en ce sens.

Vous aurez un rôle de référent et de coordonnateur »....de grands mots, en réalité, rien de tout cela.

Au- delà de cette entrée en matière ubuesque, digne d'un gourou, nous comprenions assez rapidement que les bases d'une révolution brutale étaient posées.

Tant sur le fond que sur la forme, les violences allaient être au rendez- vous.

Population et agents allaient en subir les conséquences, le tout organisé par une administration docile, apeurée et ayant comme unique préoccupation de sauver sa place.

Depuis des décennies, la commune de Saint Denis, axait sa politique sportive sur les valeurs fondamentales de l'éducation populaire.

Elle défendait l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice sociale.

Les dispositifs mis en place visaient à atteindre ces objectifs en tissant des liens durables et solides avec les différents acteurs (usagers, agents, parents, partenaires), tout au long de l'année.

Les aspects qualitatifs avaient pour ambition de transmettre, à travers les valeurs sportives, des principes capables d'œuvrer au développement des futures citoyennes et citoyens.

Etre attentifs aux autres, développer l'esprit critique sur le monde qui les entourait et avoir l'envie de s'impliquer pour l'améliorer.

- Sport à l'école, en partenariat avec l'Education Nationale avec un travail de fond visant à privilégier la transmission des savoirs spécifiques aux activités physiques aux enseignants. Travail en transversalité.
- Activités sportive de proximité (périscolaire) visant à proposer des temps de pratique au terme de la journée d'école. L'offre était généralisée sur l'ensemble du territoire de la ville et gratuite.

- **Ecole Municipale des Sports (extra scolaire)** alliant la découverte de disciplines sportives et mode de garde adapté aux familles (en lien avec les centres de loisirs).
- **Dispositif Ville- Vie Vacances puis Vacances Sportives (extra scolaire)** permettant à l'ensemble des enfants et adolescents de la ville d'avoir accès à des activités de qualité. L'offre était également généralisée sur l'ensemble du territoire de la ville et gratuite. A titre d'exemple, sur le Complexe sportif Franc Moisin, 155 enfants étaient inscrits avec des moyennes journalières de 45 enfants présents, avec des pics de 70.

De jour au lendemain, ces valeurs étaient devenues surannées, désuètes, dépassées, obsolètes et ces dispositifs à supprimer ou bien à faire évoluer dans une direction diamétralement opposée.

Désormais, il fallait se projeter vers un monde nouveau, en rationalisant les coûts, en optimisant les dépenses, en innovant toujours et encore sans en étudier la faisabilité, la pertinence et en évaluer la plus value.

Il fallait faire vite, tout bousculer, par principe et le faire savoir en communiquant même sur du vide. Politique de la poudre aux yeux !!! Il fallait en mettre plein la vue !!!!

Nous sommes passés à l'ère de l'immédiateté, du tout ludique, de la consommation, le tout dans la plus grande des précipitations et sans concertation.

Nous ressentions du mépris pour notre métier, notre expérience et notre expertise.

Nous ne réfléchissions plus sur rien !!!! Il fallait exécuter sans poser de questions !!!

Nous devions obéir et nous taire !!!!

- **Le Sport à l'école a été révolutionné.** Nous assurions des cours avec de plus en plus de classe sur les mêmes créneaux horaires (jusqu'à quatre de 13 élèves), ce qui nécessitait des temps de préparation plus long avec des problématiques non anticipés (de matériels ; d'espaces...). **La prise en charge des groupes devenait impersonnel, le temps de pratique réduit, les échanges avec les enseignants impossibles ; les apprentissages enseignés dérisoires.** En d'autres termes, nous augmentions le nombre d'enfants bénéficiant de séances de sport, mais ils n'apprenaient plus, ils se « dépensaient » ???? Puis, il n'a plus été nécessaire de se déplacer pour échanger avec les enseignants, afin de construire les plannings et de définir le choix des APS. Il fallait envoyer ces documents aux Conseillers Pédagogiques de Circonscriptions qui s'en chargeaient. Cette politique de déshumanisation tendant à supprimer le lien entre les différents acteurs du champ éducatif s'accroissait de jours en jours.
- **Activités sportives de proximité (périscolaire),** purement et simplement supprimées. On mettait de côté certains enfants car ils ne pouvaient pas payer, ils étaient dits « non identifiables », en réalité derrière le terme « non identifiables », il fallait lire le terme « non facturables ». Ces activités ont été remplacées par des dispositifs payants, s'adressant à de nouveaux publics (intention louable). Le Gymini, l'Ems en soirée et les créneaux seniors ont été lan-

cées, par contre, jamais, on ne s'est soucier des contenus, des conditions d'accueil (pas de matériel adapté), de savoir si les ETAPS avaient besoin de remise à niveau ou de formations spécifiques. Du jour au lendemain, nous avons du improviser et nous occuper de petits âgés de 2 ans en gymnastique !!! ou bien de seniors en leur proposant des séances de remise en forme !!! Pour quel rendu à la population ? Peu importe, il fallait faire, n'importe comment mais faire et surtout le faire savoir !!!

- **Ecole Municipale des Sports (extra scolaire) en nous demandant d'accueillir plus d'enfants avec moins d'encadrant.** En confiant des groupes en autonomie à des personnes en service civique et ou en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Bien souvent, nous nous trouvions en sous- effectif et en situation de devoir assurer des déplacements seul, sur la voie publique, avec des groupes de 15 à 18 enfants, âgés de 5 à 10 ans !!!!! Puis arriver sur le lieu de pratique, installer le matériel, effectuer l'appel des enfants, palier les absences des vacataires, anticiper les déplacements dans les différentes salles que nous partagions avec les associations de la ville, venir en aide aux plus petits (faire les lacets ; aider à boutonner le manteau etc...), puis accorder du temps aux parents, ranger le matériel au terme de la journée... Nous n'étions plus lucides et concentrés sur nos tâches d'éducateur, nous faisons tout et n'importe quoi.... **Entre nous, nous disions que l'EMS (Ecole Municipale des Sports) était devenue l'EMG (Ecole Municipale de la Garderie) !!!!** Lorsque nous remontions ces informations à notre hiérarchie, il nous était toujours rétorqué que cela était de notre faute. Nous devons mieux anticiper, communiquer entre- nous pour palier les absences d'éducateurs, que bientôt l'hiver allait arriver et que nous aurions moins d'enfants à déplacer !!! Nous travaillions avec la peur au ventre, en espérant que rien de grave n'arrive !!! En réalité, le mot d'ordre était maîtrise des couts, rentabilité au détriment des usagers. D'ailleurs, les parents et les enfants ont rapidement senti que l'aspect qualitatif baissait et les chiffres des inscrits (soit disant 3000 !!!) ne reflétaient pas du tout le chiffre des présents !!!!
- **Dispositif Ville- Vie Vacances puis Vacances Sportives (extra scolaire). Supprimé également, pour laisser la place à des dispositifs de sport occupationnel, principalement positionnés sur le centre ville** (Beau printemps etc...). Très peu d'enfants des quartiers périphériques fréquentaient ces animations et il n'était pas rare de les voir aux pieds des immeubles. Etrange sensation de voir notre métier évoluer !!! Nous n'étions plus des éducateurs sportifs mais des animateurs sportifs !!! Le mot animateur n'est pas négatif en soi car pour pouvoir transmettre des connaissances ou des valeurs, les qualités spécifiques à un animateur sont essentielles. Nous déplorions le fait de n'être plus que ça !!! **Pire, quelque fois (Bel Hiver) nous étions mis à disposition d'un prestataire (UCAP) et cantonner à des tâches (certes utiles, comme par exemple, aider à enfiler des patins à glace) très éloignées de la mise en situation pédagogique ou de l'encadrement de groupes.** Nous avons la sensation de nous rapprocher du rôle d'un animateur de fête foraine ou bien de kermesse, ce qui n'était pas notre métier. La encore, entre nous, nous nous disions que l'étape d'après serait de nous faire préparer des marron chauds ou des pommes d'amour !!!

Pour rappel, officiellement un ETAPS (Catégorie B), doit apporter une expertise technique et des conseils en matière de développement de la pratique sportive en lien avec les orientations et la politique sportive définie par la majorité municipale.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]